

**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°122/2023**

Envoyé en préfecture le 14/11/2023  
Reçu en préfecture le 14/11/2023  
Publié le   
ID : 039-200090579-20231108-D\_2023\_122-DE

SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 89  
Suppléants présents : 2  
Pouvoirs : 6

Date de convocation :

02/11/2023

Date d'affichage :

13/11/2023

Votants :	97	Pour :	93	Contre :	2	Abstentions :	2
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le huit novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; RIQUOIS Jean-Pierre ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** JULLEROT Pascal ; GIBOZ Brigitte.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BAILLY Hervé à GAUTHIER PACOUD Sandrine ; BENOIT Jérôme à PROST Philippe ; LACROIX Serge à RASSAU Jean-Noël ; MOREL Denis à LONG Grégoire ; PIETRIGA Guy à MOREL BAILLY Hélène ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette.

**Excusés :** BAUDIER Stéphanie ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal).

**Absents :** ARTIGUES Damien ; AYMONTIER Gaëtan ; BANDERIER Dominique ; BELLAT Stéphane ; BRIDE Frédéric ; BIN Richard ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; GROS-FUAND Florence ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; PANISSET Marilyne ; PERRIN Alexandre.

**Objet : ESPACE PARTAGÉ ARINTHOD : approbation du plan de financement**

Rapporteur : BUCHOT Jean-Yves

**Le RAPPORTEUR,**

**EXPOSE**

Dans le cadre du déploiement d'un réseau d'espaces partagés sur le territoire de la Communauté de communes, Terre d'Emeraude porte un projet sur la Commune d'Arinthod.

Une délibération en date du 14 juin 2023 a approuvé l'Avant-Projet Définitif (APD). Depuis lors, le travail en partenariat entre l'architecte et les services de la collectivité a mis à jour les adaptations nécessaires du projet (en particulier les investigations géotechniques).

En outre, l'inflation affecte le coût global du projet qui passe de 1 930 000 € HT à 2 276 470 € HT.

Par conséquent, des ajustements budgétaires sont nécessaires à la délibération du 12 juillet 2021 qui avait acté le plan de financement prévisionnel, et il convient de modifier comme suit :

Financeurs	Assiette éligible	Subvention	Taux
Etat DETR	923 470 €	277 041,00 €	30%
Etat DRAC - DGD	1 320 480 €	660 240,00 €	50%
CD39	1 010 000 €	202 000,00 €	20%
Région	1 344 000 €	300 000,00 €	22%
Autofinancement	2 276 470 €	837 190,00 €	37%
		2 276 470,00 €	

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 30 octobre 2023 a émis un avis favorable,

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

### DÉCIDE

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel des opérations comme suit :

Financeurs	Assiette éligible	Subvention	Taux
Etat DETR	923 470 €	277 041,00 €	30%
Etat DRAC - DGD	1 320 480 €	660 240,00 €	50%
CD39	1 010 000 €	202 000,00 €	20%
Région	1 344 000 €	300 000,00 €	22%
Autofinancement	2 276 470 €	837 190,00 €	37%
		2 276 470,00 €	

**DE SOLLICITER** de l'État l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 277 041 €.

**DE SOLLICITER** de l'État l'attribution d'une subvention au titre de la DGD (concours particulier pour les médiathèques), instruite par la DRAC, à hauteur de 660 239 € en 2023.

**DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2023,

**DE CHARGER Monsieur le Président** de mener à bien le projet et de l'autoriser à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

